

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 8 Mo 9 Mo Un An
Autres départements et l'Algérie..... 8 fr. 9 fr. 17 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 11 fr. 20 fr.
Les abonnements partent des 1^{ers} de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N^o 14.419 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - SAMEDI 29 JUILLET 1916
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 0.50
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr - Chronique Locale : 4.0 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Pourquoi nous les battons

L'inquiétude commence à gagner l'arrière et orgueilleuse Allemagne. Quelque soit que mettent les journaux germaniques à cacher la vérité à une nation d'esclaves, heureuse d'être trompée, elle se fait jour peu à peu dans les milieux populaires. Le bicus fait sentir de plus en plus ses effets « d'affaiblissement », pour employer l'expression teutonienne. Le gouvernement tudesque, loin de conserver l'insolente arrogance du début, change de ton dans ses rapports avec les neutres. Quant au kaiser, aussi papa qu'empereur, s'il appelle sur l'empire les bénédictions du « vieux Dieu » réservé à son usage personnel, il se répand aussi en homélies pour recommander à son peuple la patience, la résignation, l'esprit de sacrifice. Cependant nos poilus, en revenant des tranchées de Verdun ou de la Somme, répètent avec une confiance qui va toujours grandissant : « Nous les tenons et nous les aurons. » Et les civils, malgré l'attente angoissée dans laquelle ils vivent, n'ont pas une moindre foi en la victoire.

Pourquoi cette confiance ici, ces inquiétudes là-bas ? Comment s'expliquent-elles ? Est-ce seulement un affaire de sentiment ? Cède-t-on en Allemagne à un pessimisme exagéré ? Osons-nous en France à un optimisme étroit ? Non, Pessimisme et optimisme trouvent leur justification, dans l'analyse impartiale et fidèle de la situation respective des parties belligérantes.

L'Allemagne espérait mettre la France hors de combat en quelques semaines. Elle se retournait ensuite avec toutes ses forces contre l'empire moscovite, et sans laisser au tsar le temps de mobiliser ses immenses ressources, dictait à la Double-Alliance les conditions d'une paix aussi dure qu'humiliante. Tel était le plan du grand état-major allemand.

Pour le réaliser, le gouvernement de Berlin comptait sur l'égoïsme de la Grande-Bretagne et sur l'indifférence de l'Italie. La rapidité des coups portés à la France et à la Russie, grâce à l'offensive brusquée facilitée par la violation de la neutralité belge, donnerait à réfléchir au-delà de la Manche comme de l'autre côté des Alpes. Ni le Royaume-Uni ni l'Italie ne tireraient l'épée. Il suffisait de frapper fort et vite. L'Allemagne avait pour elle la supériorité des effectifs, la supériorité du matériel, la supériorité des chemins de fer. Et comment ne lui manquerait-il pas.

Tout semblait admirablement préparé. Comme un grain de sable empêcha la machine de fonctionner ; chacun le sait. C'est une histoire sur laquelle je ne reviendrai pas. Ce qui est sûr, c'est que la guerre dure depuis bientôt deux ans et que les chances de victoire, pour les empires de proie, s'éloignent de semaine en semaine. Chaque jour aggrave leur situation et amoindrit la nôtre.

Des trois facteurs matériels de la victoire : hommes, matériel, argent, lequel reste encore au mains de nos ennemis ? On le cherchera vainement. En restant pendant de longs mois devant Verdun les divisions sans cesse renouvellées du kronprinz, qui ne se lasse pas de les envoyer à la mort, l'héroïsme de nos poilus n'a pas seulement fait l'admiration du monde, il a rendu à la cause commune le service le plus signalé des services. Ces cinq mois ont permis à la Russie de panser ses blessures, de reconstituer ses armées, de les munir en fusils, en canons et en munitions, de tout ce qui leur faisait défaut l'an dernier. La terrible offensive de Broussiloff au Sud et celle de Kouroupatkine au Nord, sans parler de l'avance du grand-duc Nicolas en Arménie, témoignent eloquemment que ce temps ne fut pas perdu par nos intrépides alliés russes. Les Anglais surent aussi l'utiliser. La « petite armée » que le kaiser donnait avec mépris l'ordre à ses hordes d'avançant, au début des hostilités, a grandi et a cessé d'être « méprisable ». Elle compte aujourd'hui un million de soldats ; d'autres sont prêts à combler les vides. Et l'on sait la besogne qu'ils faisaient hier encore à Comblainville, à Oivillers, à Pozières. L'Italie, de son côté, marche de victoire en victoire et presse vigoureusement l'Autriche-Hongrie qui n'a décemment pas perdu l'habitude de se faire battre. Et voilà qu'on parle de nouveau de l'intervention possible, prochaine peut-être, de la Roumanie.

Les Alliés ont donc pour eux le nombre. Ils ont aussi l'argent. On a vu ces jours derniers le colossal effort financier de la Grande-Bretagne. L'argent lui toujours le « nerf de la guerre ». Dans une guerre d'usure et de durée, qui met aux prises non pas seulement des armées, mais des nations avec toutes leurs forces industrielles, économiques et financières, combien cet aphorisme n'est-il pas plus vrai ! Eh bien ! sur ce point, aucune comparaison n'est possible entre les empires de proie et les nations qui combattent pour la Justice et le Droit.

Deux avantages ont permis jusqu'ici à l'Allemagne de tenir tête aux Alliés :

son matériel, ses chemins de fer. Préparée de longue date à la guerre qu'elle a déclanchée à son heure, sa mobilisation industrielle s'est opérée bien plus rapidement que celle de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie. C'est dans cet ordre d'idées surtout que le temps a travaillé pour nous. Les usines ont surgi partout. Elles produisent nuit et jour. Canons et munitions ne manquent plus ni à l'armée française, ni à l'armée britannique, ni à l'armée russe. Nous ne sommes cependant encore qu'à l'égalité. Mais tandis que l'Allemagne a atteint son maximum de rendement, la production des Alliés augmente de jour en jour. Demain, cette production sera de beaucoup supérieure à celle des Allemands.

Restent les voies ferrées. En ont-ils joué les bons Teutons, pour transporter leurs troupes avec rapidité d'un front à l'autre ? Le défaut de coordination dans les efforts des Alliés rendait seul possible ce jeu de navette. L'offensive générale sur les divers fronts transformés en un front unique, sous une direction et un commandement uniques, enlève ce dernier atout au grand état-major germanique. Il faut maintenant faire face partout à la fois. Impossible de dégarnir un point pour en renforcer un autre. Et le réservoir allemand n'est pas, à beaucoup près, comme celui de la Russie, en quelque sorte inépuisable.

L'Allemagne a-t-elle du moins la ressource d'appeler à son aide ses complices dans le crime ? Espérance chimérique. Le « brillant second » pris, comme dans un étau, entre la Russie et l'Italie, a peine à se défendre. Que sera-ce si la Roumanie l'assaille à son tour ? La Bulgarie est tenue en respect par l'armée franco-anglaise de Salonique, renforcée de l'armée serbe, et par la menace de l'intervention roumaine. La Turquie agonise. Que peut attendre l'Allemagne de ses alliés défilants ? Où en seraient-ils si elle ne les secourait pas elle-même ? Sera-t-elle en mesure de le faire longtemps encore ?

Non. Le colosse chancelle. Des « supériorités » qu'il avait au début et sur lesquelles il comptait pour une prompt victoire, il ne lui en reste plus aucune. Voilà pourquoi nous le battons et le battrons. Le sermon impérial pour inspirer au peuple allemand patience et résignation, il ne lui donnera ni un homme ni un canon de plus. Le kaiser aurait-il oublié la parole profonde de son auguste modèle : Frédéric II — que faute de mieux, les Allemands appellent le Grand — aussi célèbre par son impiété que par son cynisme : « Dieu se range toujours du côté des plus gros canons » ?

Henri Michel.

PROPOS DE GUERRE

La France de Demain

Le hasard d'une recherche m'a fait tomber sous les yeux une série d'articles de polémique écrits au environs de 1912. J'ai été frappé du ton acerbe employé par leurs auteurs. Les idées les plus ordinaires, les théories les plus simples sont exprimées avec une brutalité de langage véritablement affligeante.

À la lecture de cette prose d'avant-guerre je me suis soudain rendu compte de l'état d'esprit qui régnait en France avant la guerre. Cet état d'esprit se peut résumer ainsi : un individualisme outré, allant jusqu'à l'égoïsme forcené et, par-dessus tout, voyant tout, une intolérance absolue pour les idées et les opinions d'autrui.

Cette intolérance perçait partout, dans les moindres actes, comme dans les moindres paroles. Ah ! il ne faisait pas bon alors de ne pas avoir les idées dominantes de l'heure ni de penser ou d'écrire comme la majorité de ses contemporains.

Les historiens qui pour écrire l'actuelle guerre étudieront la société française dans l'état où elle était à la veille de la conflagration, ne manqueront pas de remarquer que nous en étions arrivés à un point où de quelque façon que ce soit, une réaction devait se produire.

Oubliés les belles traditions de politesse, de courtoisie, d'élégance qui caractérisaient la société française du XVII^e et d'une grande partie du XVIII^e siècle, une muflerie générale s'était intronisée chez nous et progressait depuis une cinquantaine d'années. On ne causait plus, on discutait ; on n'écrivait plus, on s'envoyait des bouts de billets ou des télégrammes. La vie sociale était devenue une sorte de chasse à courre où une meute de lascars astucieux et sans scrupules se ruait à la curée d'un certain nombre de « solitaires » qui, insuffisamment armés pour lutter, étaient finalement dépouillés et dévorés. Et l'on s'inclinait devant la meute victorieuse. « Que voulez-vous, disaient, c'est la vie. Le plus fort mange le plus faible. »

Dans tout cela, il n'y avait plus la moindre place pour l'idéalisme, ce que les hommes pensent appelant de ce nom éloquent et banal : le sentiment.

La France, dans cet océan d'égoïsme industriel, a failli sombrer. Ayons le courage de reconnaître que la guerre nous a retrempest. L'union sacrée qui nous parait aujourd'hui un provisoire admirable, mais un provisoire tout de même, n'est ni plus ni moins que la vieille courtoisie tolérante qui régnait en France avant l'invention du chemin de fer et du téléphone. Seulement, nous en étions tellement déshabitués que nous n'en envisageions plus le retour.

Le péril nous a montré que pour être forts tous les hommes doivent être unis. Un philosophe d'aujourd'hui, M. Emile Boutroux, résume dans un bel article paru dans la *Revue Hebdomadaire*, le programme moral qui doit être celui de la France de demain :

« Une collaboration cordiale pratiquée par tous les hommes dévoués au bien et à la patrie, quelles que soient les différences de leurs croyances ; tel est le devoir que la

727^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 28 Juillet.
Le gouvernement fait, à 18 heures, le communiqué officiel suivant :
Au nord de Chaulnes, une tentative de l'ennemi sur une de nos tranchées, près de Lihons, a été repoussée à coups de fusils.
En Champagne, dans la région d'Auberive, une reconnaissance russe a pénétré dans la tranchée adverse qu'elle a nettoyée à coups de grenades et a ramené des prisonniers.
Sur la rive droite de la Meuse, une attaque allemande, qui se préparait à déboucher sur nos positions à l'ouest de l'Ouvrage de Thiaumont, a été complètement arrêtée par le tir violent de nos batteries.

Nuit calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée d'hier, nos avions de chasse ont livré de nombreux combats. Deux avions allemands ont été abattus dans la région de la Somme, l'un près de Brie, l'autre vers Saint-Christ.

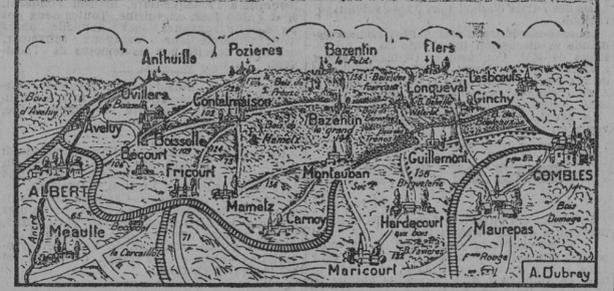
Un troisième appareil ennemi attaqué par l'un des nôtres dans la région de Verdun est descendu en vrille au sud d'Ornes. Enfin, dans les Vosges, un aviatik, contraint d'abandonner le combat, a capoté à l'atterrissage.

Dans la nuit du 26 au 27 juillet, une de nos escadrilles a lancé des projectiles de gros calibre sur les voies ferrées au nord de Tergnier, sur les gares de Chauny et sur des convois en marche dans la région de Coucy.

En outre, entre Laon et Reims, nos avions ont bombardé les établissements militaires de Kenneville et Lavannes-Caurel.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :
28 Juillet, 13 heures 15.
Après un dur combat, nos troupes ont chassé la 5^e division de Brandebourgeois des dernières positions qu'ils occupaient dans le bois Delville, faisant prisonniers trois officiers et cent cinquante-huit hommes. La totalité du bois est



LA RÉGION DU SECTEUR ANGLAIS

ou nos vaillants alliés viennent de remporter de nouveaux succès maintenant entre nos mains et deux contre-attaques allemandes ont été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Nous avons fait de nouveaux progrès dans le village de Longueval et près de Pozières. Dans cette dernière région, nous avons fait quarante-huit prisonniers allemands blessés.

La nuit dernière, les canons ennemis ont fait preuve d'activité contre nos nouvelles positions et il y a eu de durs combats d'artillerie dans les divers secteurs de la zone de bataille.

Près de Neuve-Chapelle, de petits détachements allemands ont réussi à pénétrer dans deux endroits de nos tranchées de première ligne, mais ils en ont été immédiatement chassés par une contre-attaque, laissant quelques blessés entre nos mains.

Au nord-est de Souchez et à plusieurs autres endroits, notre artillerie a canonné les tranchées ennemies de première ligne et les boyaux de communication.

raison nous dicte ; tel sera le bienfait que nous laisseront les sacrifices immenses et les dévouements sans bornes, les efforts surhumains, et fraternellement mis en commun, sans acception de rang ou d'opinion par tous les enfants de « la douce France ».

« Une collaboration cordiale pratiquée par tous les hommes dévoués au bien et à la patrie. » Il n'en faudrait pas davantage pour maintenir à la France le rang que lui donnent son héroïsme et la victoire.

ANDRÉ NEGIS

IL Y A UN AN

Jeudi 29 Juillet

Bombardement d'Arras, de Soissons, de Marie-Thérèse (en Argonne), de Fey-en-Haye, de Saint-Dié et de Thann.

A Bagatelle et à Courte-Chaussée (Argonne), jets de bombes et de torpilles. Près de Saint-Hubert et dans le bois de Malancourt, les Français font sauter à la mine plusieurs postes ennemis.

Dans les Vosges, au Ban-de-Sapt, ils occupent un nouveau groupe de maisons au sud-ouest de Lunéville.

Au Barrenkopf, contre-attaques allemandes vigoureusement repoussées et destruction d'une batterie ennemie.

Front oriental : avance de l'ennemi au sud-ouest de Varsovie. En Mésopotamie, les Anglais repoussent les Turcs, leur font 2.500 prisonniers et s'emparent d'un matériel de guerre important.

Front italien : progression des Italiens en Cordevole ; 1.500 prisonniers autrichiens. Occupation provisoire de Myllène par les Alliés.

LA GUERRE

Les Succès des Anglais au delà de Pozières

LA MARCHÉ DES RUSSES VERS LEMBERG

Pétrograde, 28 Juillet.
Le prince Nicolas de Grèce a quitté Pétrougrad pour se rendre au grand quartier général où il sera reçu par l'empereur. Au cours de son voyage de retour, il s'arrêtera à Kiev pour voir l'impératrice mère, accompagnée par M. Sturmer à son retour à Pétrougrad.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 28 Juillet.

Les communiqués britanniques sont trop modestes vraiment. Celui publié à Londres mercredi 28 juillet, à 10 heures 45 du soir, disait : « Le village de Pozières est actuellement tout entier entre nos mains ». Il aurait pu ajouter que l'agglomération de Pozières n'est pas seule tombée au pouvoir de nos alliés. Le moulin situé au nord du village a subi le même sort. Or, ce moulin s'étend à quatre cents mètres environ de la dernière maison ; à trois cents mètres de l'intersection de la grande route d'Albert à Bapaume, et du chemin de Pozières à Courcellette, et à l'intérieur de l'angle formé par ces deux voies. Construit à la colle 180, il domine toute la contrée environnante, sur laquelle il permet de vues d'un vif intérêt. Au reste, ce serait une erreur que de croire l'action britannique limitée de ce côté-là de Pozières. Les troupes de sir Douglas Haig se battent partout, elles exercent sur l'ennemi une pression énergique et continue. Certes, les positions des adversaires se modifient lentement ; quoi d'étonnant si les soldats du roi George ont enlevé 24 miles carrés depuis le 1^{er} juillet. Il leur a fallu conquérir pas à pas un terrain formidablement préparé. Pour rendre cette région impenetrable, il leur reste à enlever le troisième système de défense des Allemands, qui, on peut en être certain, ont raffiné le difficile.

Elle peut retenir nos alliés pendant quelque temps, elle ne les arrêtera pas. La progression signalée par le communiqué du War Office, du 27 juillet à 10 heures 50, est la démonstration surabondante.

Pendant que ces combats furieux se livrent au nord de la Somme, au Sud, les nôtres paraissent jouir d'un repos relatif. Pourtant, au nord de Chaumes, vers Lihons, l'ennemi a tenté un coup de main. Il a été repoussé à coups de fusils.

Des avions qui avaient chargé de bombarder nos cantonnements, ont été arrêtés avant de venir jusque-là, et descendus par nos nôtres près de Brie et de Saint-Christ-Briost, sans avoir pu même passer la Somme.

Par contre, une de nos escadrilles a lancé des projectiles de gros calibre sur la voie ferrée au nord de Tergnier, sur la gare de Chauny et sur des convois en marche dans la région de Coucy.

C'est autant de retard pour les renforts et les munitions que l'ennemi amenait sur le front de Picardie.

D'autres avions français ont bombardé, entre Laon et Reims, les établissements militaires établis par l'ennemi à Monneville et à Laval-Courcel.

Alors que nos aviateurs faisaient si bonne besogne aux confins de la Picardie et de la Champagne, nos amis les Russes, en Champagne même, dans la région d'Auberive, envoyaient une de leurs reconnaissances nettoyer les tranchées allemandes, ce qu'elle réussit à merveille. Elle ramena des prisonniers.

Devant Thiaumont, les Allemands ayant essayé un coup de main contre nos positions, ont été rejetés par le feu violent de notre artillerie. La région de Verdun, comme celle des Vosges, a vu sa descente mortelle d'avions ennemis.

On n'enregistre pas sans satisfaction les 34.500 prisonniers faits par Sakharoff, du 16 au 25 juillet.

MARIUS RICHARD.

Le correspondant spécial allemand sur le front occidental télégraphie de l'Amsterdam : « Les Français s'efforcent d'égaliser l'énorme effort de leurs alliés britanniques. Ils ont une confiance absolue dans le mot d'ordre populaire du général Fétain : « Nous les aurons ! »

Aussi se jettent-ils sur nos lignes avec un courage acharné. Les Français n'ont qu'un désir : Continuer à leur chef d'armée allemands. Un de leurs chefs disait dernièrement que les Allemands ressemblaient à des rats empoisonnés qui, dans leurs dernières convulsions, ne savent qu'aller mourir : Devant Verdun, en Russie ou dans la Somme. »

Les Allemands amènent des renforts
Londres, 28 Juillet.
Le correspondant du *Daily Mail* à Amsterdam télégraphie que des trains bondés de troupes et de canons passent à chaque instant à travers Gand, se dirigeant vers le front occidental.

Toutes les communications entre la Belgique et la Hollande sont suspendues. Défense a été faite aux habitants en Flandre de quitter leur localité sans autorisation spéciale. Chaque commune est complètement isolée.

On croit que presque toutes les troupes belges ont été envoyées vers l'Ouest.

Les exploits des Anglais du Sud-Africain
Londres, 28 Juillet.
La brigade sud-africaine du général Lushin, déclare un correspondant de l'agence Reuters, soutint une lutte magnifique dans le bois de Delville.

La brigade fut attaquée par neuf bataillons de troupes. Les soldats anglais à leur tour prirent l'offensive, l'ennemi concentra sur eux le feu d'une nombreuse artillerie. Malgré un bombardement intense, les Sud-Africains ne cédèrent pas un pouce de terrain.

D'après les prisonniers, les bataillons allemands qui furent opposés à nos troupes subirent des pertes terribles.

Le bataillon dura cinq jours et cinq nuits. Pendant ce temps, les Allemands multiplièrent leurs attaques, sans pouvoir faire franchir les Sud-Africains qui, au jour le jour, relevés par des troupes fraîches.

Les pertes sud-africaines furent élevées, il y a cependant un pourcentage considérable d'hommes légèrement blessés.

Le héros de Loos, Emilienne Moreau décorée par le roi d'Angleterre
Paris, 28 Juillet.
Une cérémonie fort impressionnante s'est déroulée, ce matin, dans un des somptueux salons de l'ambassade d'Angleterre. L'héroïne de Loos, Mlle Emilienne Moreau — son père et son frère ont été tués à la guerre — a reçu des mains même de S. E. lord Francis Balfour, ambassadeur d'Angleterre, la Médaille militaire britannique pour la bravoure sur le champ de bataille, et une médaille en argent de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Lorsque la courageuse jeune fille fut présentée, l'ambassadeur d'Angleterre lui adressa les paroles suivantes :

Mademoiselle, au matin du 29 septembre de l'année passée, nos troupes étaient à Loos sous le feu de l'ennemi. Vous auriez pu vous retirer dans un abri souterrain qui vous aurait offert quelque sécurité. Vous avez préféré la part d'une héroïne. Au milieu d'un violent bombardement et d'une fusillade intense de l'ennemi, vous n'avez, pendant vingt-quatre heures, cessé d'aider au transport de nos blessés à votre maison transformée en poste de secours et de leur prodiguer vos soins dévoués.

Pour votre conduite héroïque, le roi vous a conféré la Médaille militaire britannique et le commandant en chef de l'armée britannique en France vous a nommé chevalier de l'Ordre hospitalier de Jérusalem. La Médaille de l'Ordre hospitalier de Jérusalem, que vous êtes offerte par cette Société pour le salut de l'humanité.

Pour moi, c'est une vive satisfaction d'être l'interprète auprès de vous des remerciements de notre armée.

Après quoi l'ambassadeur anglais sur le

Une équipe de mitrailleurs suédois fit preuve d'un courage dédaigné : ils se battirent jusqu'à ce qu'il n'en restât qu'un seul homme. Celui-ci continua à tirer. Le mitrailleur s'éleva épuisé, il la démonta, la remit en état, et, froidement, recommença son tir. Ayant épuisé ses munitions, il se retira avec sa mitrailleuse.

Plus de 5.000 blessés allemands traversent la Belgique

Londres, 28 Juillet.

On mande d'Amsterdam à l'agence Central News, que de longs trains remplis de blessés continuent à arriver à Anvers et dans la journée d'hier, 5.100 blessés, y compris plusieurs officiers, sont arrivés du front de la Somme.

La victorieuse offensive russe

Communiqué officiel

Pétrograd, 28 Juillet.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

27 juillet, soir.

FRONT OCCIDENTAL. — Au total, au cours des combats en août déclinant, les soviétiques ont tué 16 et 25 juillet, les vaincus tués plus de 34.000 soldats et officiers, et ont pris 5.000 prisonniers, dont 2.000 blessés, 21 mitrailleuses.

FRONT DU CAUCASE. — Il est établi que dans le défilé de Saper, à vingt verstes au nord d'Erzindjan, nous avons pris environ 5.000 grenades à main, plusieurs mille projectiles, 60 caisses de cartouches.

A Mastahan, nous avons pris un hôpital de 80 lits. A Erzindjan, nous avons pris des dépôts de fusils, des revolvers, des armes blanches, des munitions d'artillerie, du pétrole et de la benzine, d'une quantité totale de plus de mille tonnes.

La ville d'Erzindjan n'a pas souffert.

MER BALTIQUE. — Le 25 juillet, à l'embouchure du golfe de Finlande et à la frontière au sud de Scherès et Aba (Aland), un zeppelin a été abattu à 5 heures 30 du soir, par quinze bombes lancées par nos avions, démolissant soit sur la côte, soit aux navires.

Canoné par nos batteries, le zeppelin a disparu vers le Sud. Les moteurs, les réservoirs hydrogène et les réservoirs à gaz ont été évacués par notre station d'hydravation sur laquelle il est jeté une centaine de bombes. Deux de nos appareils qui ont engagé le zeppelin ont réussi à abattre un appareil ennemi qui a pris feu.

L'armée de Sakharoff est renforcée

Zurich, 28 Juillet.

On mande de Vienne à la Gazette de France, que le général Sakharoff a reçu d'importants renforts, évalués à trois corps d'armée, et qu'il poursuit énergiquement son offensive sur les deux rives du Strz, dans la direction de Lemberg et sur la Slovonka.

La même dépêche dit que le général Letchinsky a, de son côté, reçu aussi deux corps d'armée de renfort.

Le président de la République félicite le tsar du succès de ses armées

Paris, 28 Juillet.

A l'occasion de la prise d'Erzindjan, le président de la République a fait par télégramme au S. M. l'Empereur de Russie le télégramme suivant :

Sa Majesté l'Empereur de Russie, grand quartier général russe,

Je prie Votre Majesté de recevoir mes plus vives félicitations pour la prise d'Erzindjan. Les succès que vous avez remportés sur les troupes allemandes et sur les troupes de leurs officiers rejoignent ici les braves soldats qui se battent aux côtés des belles troupes britanniques et des héros russes continuent à remporter sur tous les théâtres de leurs opérations victoires éclatantes. Les succès que vous remportez sur les troupes allemandes et sur les troupes de leurs officiers rejoignent ici les braves soldats qui se battent aux côtés des belles troupes britanniques et des héros russes continuent à remporter sur tous les théâtres de leurs opérations victoires éclatantes.

Le tsar a répondu :

Monseigneur le Président de la République, Paris.

Je vous remercie, Monsieur le Président, du télégramme que vous m'avez adressé au sujet du dernier succès de nos troupes. Ces succès continueront à remporter sur tous les théâtres de leurs opérations victoires éclatantes. Les succès que vous remportez sur les troupes allemandes et sur les troupes de leurs officiers rejoignent ici les braves soldats qui se battent aux côtés des belles troupes britanniques et des héros russes continuent à remporter sur tous les théâtres de leurs opérations victoires éclatantes.

Le kaiser refuse des troupes de renfort à l'Autriche

Londres, 28 Juillet.

Le correspondant du Daily Mail, à Genève, rapporte que plusieurs appels de l'Autriche, austro-hongroise, au kaiser allemand pour obtenir des secours contre les Russes et les Français, ont été refusés. Le kaiser a refusé de fournir des troupes de renfort à l'Autriche, car il considère que les troupes allemandes sont suffisantes pour faire face à la situation actuelle.

M. Barthou en Suisse

A GENEVE

Genève, 28 Juillet.

M. Barthou a assisté, à 5 heures, à une réception à la Chambre de commerce française de Genève. Il a été reçu par M. Vars, président, qui a prononcé une chaude et patriotique allocution de bienvenue ; dès 8 heures, une foule énorme se pressait à l'entrée de la gare. M. Barthou a été reçu par les membres du gouvernement suisse et les membres du conseil municipal de Genève. Il a été reçu par M. Barthou, suivi des organisateurs, de chapeaux applaudissements éclatants, l'orgue jouant successivement les cantiques suisses et les hymnes nationaux anglais, russe, belge, italien et serbe, que toute l'assemblée écoute debout dans un silence ému.

La Marseillaise, chantée en dernier lieu, soulève des applaudissements frénétiques et des acclamations. On crie : « Vive l'armée ! Vive la France ! ». Le président ouvre la séance et présente la conférence française de Genève. M. Barthou, chaleureusement acclamé, prend ensuite la parole et fait une fort intéressante conférence, attentivement écoutée par l'assistance sur les causes de la guerre, les circonstances dans lesquelles elle a été déclenchée sur l'Europe par l'Allemagne.

M. Barthou termine en affirmant que la France ira jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

Encore sous le coup de ces inoubliables paroles, l'assemblée écoute avec émotion les diques patriotiques.

Après cette belle manifestation, M. Barthou a été reçu par le Grand Conseil législatif et le Conseil d'Etat, le pouvoir exécutif de la République, et du canton de Genève. Des discours ont été prononcés par MM. Pary, au nom de l'Etat ; Boveyron, au nom de la ville de Genève ; Beau, ambassadeur de France ; Marc Pater, président du Grand Conseil, et, enfin, par M. Barthou. Des toasts cordiaux ont été portés.

A LAUSANNE

Genève, 28 Juillet.

M. Barthou est parti ce matin, à 10 heures, pour Lausanne et Montreux. Il a visité les Français internés dans les sanatoriums de Chamby et de Chermex. De retour à Montreux, il a parlé au Kursaal pour les internés indigents.

Le soir, M. Barthou prendra la parole au Kursaal de Lausanne et assistera à une réception organisée par les autorités du canton et de la ville. Demain, il visitera les internés

La Guerre en Orient

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Combats d'artillerie et action d'avions

Salonique, 28 Juillet.

L'activité de l'artillerie s'est manifestée variable selon les secteurs.

Les avions français, dans la journée du 25, bombardèrent le fort de Rupel et les cantonnements de Dragouti-Kuli, et lancèrent dans la nuit du 25 au 26, des obus de gros calibre sur le champ d'aviation de Mrzenci et les cantonnements de Stojakovo.

Les Serbes refoulent les Bulgares

Salonique, 28 Juillet.

Journée calme sur les deux rives du Vardar.

Hier, à la suite d'un combat, un avion allemand est tombé brusquement dans les lignes bulgares.

Depuis trois jours, les Serbes ont entrepris des opérations méthodiques ayant pour but de chasser les Bulgares des positions qu'ils avaient conquises à dix ou douze kilomètres au sud de la frontière en territoire grec.

Une série de hauteurs ont été occupées par les Serbes, qui se sont maintenus dans leurs positions malgré le feu de l'artillerie et les contre-attaques de l'ennemi.

Salonique, 28 Juillet.

On annonce que les troupes serbes ont engagé le combat avec les Bulgares dans le territoire grec, à quelques milles au nord de Vodena, près du village de Shorska.

Après un court engagement, les Bulgares ont été repoussés de leurs positions que les Serbes ont occupées.

Comment nos aviateurs ont incendié les récoltes en Bulgarie

Rome, 28 Juillet.

On lit dans la Gazzetta del Popolo que les avions français ont incendié les récoltes bulgares dans la région de Monastir, soit des engins d'aviation italienne. Trois avions (moins de 100 grammes), elles ne s'élevèrent qu'une fois à terre, brûlant un quart d'heure, même sur le sol humide.

Sur l'ordre de M. Sonnino, les gouvernements français et anglais ont décidé de faire servir pour incendier les vastes plaines embellies de Hongrie.

Les Sous-Marins boches en Amérique

Washington, 28 Juillet.

Le ministre de la Marine annonce que trois vaisseaux des Etats-Unis surveillent les navires allemands qui tentent de franchir la baie de Norfolk, pour attendre le Deutschland quand il essaiera de prendre la mer.

Les vaisseaux américains ont ordre de veiller à ce que les navires alliés observent la limite des trois milles.

Baltimore, 28 Juillet.

Le capitaine König a obtenu dans la soirée d'hier ses patentes formelles. Néanmoins, le Deutschland était encore amarré aux appointements.

Un navire mystérieux

Washington, 28 Juillet.

L'ambassadeur britannique a informé le gouvernement des Etats-Unis qu'un navire de guerre britannique n'a été vu, ces temps derniers, dans la baie de Chesapeake.

Un commandant de cuirassé américain ayant aperçu, tard dans la soirée de lundi, un vaisseau mystérieux entrant dans la baie de Chesapeake, reçut comme réponse les signaux suivants : « Suis croiseur britannique. »

Le vaisseau disparut sans donner son nom.

Comment s'évadera le « Deutschland »

New-York, 28 Juillet.

On mande de Washington, 27, au New-York Herald :

Le bruit couru à Baltimore que le sort du Deutschland s'effectuerait de la façon suivante : il serait évadé jusqu'à la limite des eaux américaines par un yacht appartenant à une personnalité germanophile des Etats-Unis ; et si les cuirassés alliés venaient à l'intercepter, le yacht le ferait passer à travers le flanc de manière à donner au Deutschland le temps de plonger.

A travers les Journaux

Paris, 28 Juillet.

L'Homme Echéanté. — Guillaume guerrier. — De M. G. Clemenceau :

« Un véritable héros n'est pas sans élan, sans un peu de ses devoirs d'empereur. Napoléon, comme on a dit, pour critiquer la nouvelle conception de nos états-majors avait dit : « Je suis assis aux batailles qu'il livrait, ce qui faisait passer à l'ennemi les batailles de ses pensées. »

Des personnages qui vivent exclusivement pour les autres, n'ont ni le temps ni les moyens de s'occuper de leurs devoirs d'empereur. Napoléon, comme on a dit, pour critiquer la nouvelle conception de nos états-majors avait dit : « Je suis assis aux batailles qu'il livrait, ce qui faisait passer à l'ennemi les batailles de ses pensées. »

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Question des Loyers

Paris, 28 Juillet.

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Tournon. Les deux paragraphes de l'article 3 sont adoptés, mais à la demande du rapporteur, le Sénat réserve les amendements de M. Tournon à l'article 3, et décide d'inscrire dans le projet de loi relatif aux loyers, les amendements de M. Tournon.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 28 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation relative au feu de la rue de la République, présentée par M. Cossier et Paturel. La discussion est renvoyée à la date à être réservée.

Les Marchés passés avant la Guerre

La Chambre reprend la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Failliot relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

M. Viollette défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Clément, ministre du Commerce, fait observer que dans quelques jours doit avoir lieu le congrès de l'agriculture, une réunion des maires de France qui sera précédée d'un examen d'abord la question dont la Chambre se préoccupe actuellement. Il propose de renvoyer la discussion à la date à être réservée.

Par 298 voix contre 159 sur 457 votants, le renvoi est adopté.

L'Appel des R. A. T. auxiliaires dans la Zone des Armées

M. Paturel-Baronnet soutient sa demande d'interpellation relative au retard de l'appel des R. A. T. auxiliaires dans la zone des armées.

M. Ferdinand Bouge soutient cette demande, ainsi que M. Cossier.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate. M. Cossier développe son interpellation en vue de mettre le plus grand nombre de R. A. T. auxiliaires à la disposition de l'agriculture pendant la moisson. Il expose que différentes catégories de mobilisés qui pourraient être employés.

M. Landry défend un amendement ayant pour objet de modifier les conditions passées par les entrepreneurs de travaux publics.

M. Landry demande que les mêmes dispositions soient appliquées aux inscrits maritimes.

Enfin, M. Compiègne-Morel demande au ministre de la Guerre de faire respecter ses circulaires par ses subordonnés.

Le général Rogues expose que la mise à la disposition de l'agriculture de la main-d'œuvre militaire va nécessiter de nombreuses difficultés d'application. « Assurément, dans les dépôts, il y a des hommes d'inutilité », dit-il, « mais il faut les faire travailler dans les champs. »

Le général Rogues ajoute que c'est sur l'avis du ministre de la Guerre qu'il a été décidé d'élever à 50 centilitres la ration quotidienne de vin des mobilisés dans la zone des armées.

Avec ces restrictions M. Téry accepte cette proposition, mais sous réserve que la séance est levée à 5 heures 45 et renvoyée au 12 septembre.

La

AUGUSTE CLERISSY

Notre pauvre camarade Auguste Clerissy, secrétaire de la rédaction du *Petit Provençal*, vient de succomber à la cruelle maladie dont il souffrait depuis quelques mois déjà. Il a rendu le dernier soupir hier soir, vers 8 heures, au milieu de sa famille consternée. Il était âgé de 48 ans.

Le deuil de sa famille est aussi le nôtre. Auguste Clerissy faisait en effet partie depuis vingt-cinq ans de cette grande famille du *Petit Provençal* où tout le monde l'appréciait pour l'abnégation de ses services et où tout le monde l'aimait pour la loyauté de son caractère, pour la franchise de sa nature, pour ses grandes qualités d'esprit et de cœur. C'est les larmes aux yeux que nous prenons la plume pour adresser à ce bon et vaillant camarade le salut de la maison qui a été si longtemps la sienne et qui est aujourd'hui en deuil.

Auguste Clerissy avait été de bonne heure un militant ardent de la démocratie avancée. Tout jeune encore, ouvrier typographe à Toulon, puis dans la grande famille politique avec toute la fougue d'un lutteur doublé d'un apôtre. On doit pour une large part à ses efforts actifs la création de la première grande organisation ouvrière qui groupa les forces du prolétariat toulonnais. Le syndicalisme n'était pour lui qu'un moyen de lutte, mais le sentiment déjà d'avoir de cette idée d'organisation ouvrière qui allait se développer si puissamment et se traduire en si magnifiques résultats. Il était populaire parmi ses camarades de travail et parmi les militants des partis d'avant-garde. Et il travaillait bravement, par ailleurs, aussi bien par la plume en faveur du noble idéal démocratique et social auquel il devait se faire un honneur de demeurer fidèle toute sa vie.

De Toulon, Auguste Clerissy était venu, peu après, à Marseille, dans la ville natale. Il y poursuivit dans la même œuvre de militant. C'était l'époque où le socialisme commençait à s'affirmer dans notre grande cité. Auguste Clerissy se jeta dans la lutte politique avec toute sa vigueur combative. Aux élections municipales de 1922, fut élu dans la liste des radicaux, dans la liste des radicaux, dans la victoire électorale marqua une victoire socialiste sans précédent dans la démocratie française tout entière. C'est dans le courant de cette année-là qu'il entra au *Petit Provençal* dont la direction ne tarda pas à lui confier la charge tout entière et si délicate de secrétaire de la rédaction.

Depuis lors, on peut dire que l'existence d'Auguste Clerissy s'est étroitement confondue avec la vie du journal. C'était un journaliste modèle, attentif à tout, veillant à tout, ne négligeant aucun soin de son métier, aucun détail de son œuvre. Il ne variait jamais, dans son travail, de solides lectures, n'avait pas tardé à se révéler comme un parfait journaliste. De plus en plus profondément mêlé par goût autant que par conviction au mouvement politique et syndical de notre laborieuse cité, il était comme un vivant lien d'union entre les grandes organisations ouvrières et le journal qui s'honorait d'être leur interprète et leur organe de défense. Et il était demeuré le lutteur ardent, toujours prêt à intervenir dans la lutte électorale et à y batailler pour ses idées comme aux temps de sa première jeunesse. Il ne se vantait jamais de sa plume, mais si son intransigence lui valait parfois des adversaires, elle ne lui fit jamais d'ennemis, car tout le monde, dans tous les partis, s'inclinait devant une sincérité et une probité de convictions politiques qui restèrent à l'honneur de sa vie.

Presque jusqu'à son dernier souffle, Auguste Clerissy donna toute son intelligence et toute son âme à la grande cause à laquelle il était attaché et au journal dans lequel il avait la fierté de la journal dans quelques mois seulement. Il y avait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter commençaient à l'atteindre, il dut interrompre sa besogne quotidienne au *Petit Provençal*. Mais il ne se résigna pas à cette sorte de retraite forcée et, en dépit des douleurs qui lui imposaient le repos, il continua à travailler pour nous, pour y rendre son labeur dès qu'il lui semblait que les forces renaissaient en lui. C'est qu'il sentait bien que sa vie était ici, au cœur de son œuvre.

Mais la maladie devait être plus forte que sa bonne volonté. Elle devait l'emporter finalement sur son énergie. Il y a peu de jours, Auguste Clerissy se voyait contraint de quitter notre ville pour aller demander au repos et au grand air des champs un soulagement à ses souffrances. Brusquement, samedi dernier, il rentra à Marseille, son état s'étant malheureusement aggravé. Il n'y avait désormais plus aucun espoir de le sauver. En dépit de tous les soins empreints de ses soins l'entraînaient, il vint de s'éteindre...

Nous inclinons devant sa mémoire le salut de notre douloureuse affection, car nous perdons en lui un collaborateur, un ami et un camarade que nous ne cessons pas de regretter. Et nous exprimons nos condoléances les plus sincères et les plus émus à sa femme et à ses deux enfants, à son frère, notre collaborateur Eugène Clerissy, à sa sœur, ainsi qu'à tous ses parents qui le pleurent avec nous, comme le pleureront tous ceux qui l'ont connu et aimé.

LE PETIT PROVENÇAL

M. Eugène Brouillet, instituteur à la Belle-de-Mai, adjudant au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 juin 1916.

De M. Gabriel Reguato, caporal au 6^e chasseurs alpins, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 25 juin 1916.

De M. Bartho Cortegiani, sous-lieutenant au 255^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 2 juillet 1916, à l'âge de 23 ans.

De M. Arthur Fontayne, caporal au 5^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 juillet 1916, à l'âge de 30 ans.

De M. Léandre-Eugène Béranger, soldat au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 40 ans.

De M. Charles Rochard, tué à l'ennemi le 1^{er} juillet 1916 à l'âge de 27 ans.

De M. Jean Fontayne, caporal-fourrier, au 1^{er} colonial, tué à l'ennemi le 15 juin 1916.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Eugène Brouillet, instituteur à la Belle-de-Mai, adjudant au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 juin 1916.

De M. Gabriel Reguato, caporal au 6^e chasseurs alpins, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 25 juin 1916.

De M. Bartho Cortegiani, sous-lieutenant au 255^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 2 juillet 1916, à l'âge de 23 ans.

De M. Arthur Fontayne, caporal au 5^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 juillet 1916, à l'âge de 30 ans.

De M. Léandre-Eugène Béranger, soldat au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 40 ans.

De M. Charles Rochard, tué à l'ennemi le 1^{er} juillet 1916 à l'âge de 27 ans.

De M. Jean Fontayne, caporal-fourrier, au 1^{er} colonial, tué à l'ennemi le 15 juin 1916.

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Eugène Brouillet, instituteur à la Belle-de-Mai, adjudant au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 juin 1916.

De M. Gabriel Reguato, caporal au 6^e chasseurs alpins, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 25 juin 1916.

De M. Bartho Cortegiani, sous-lieutenant au 255^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 2 juillet 1916, à l'âge de 23 ans.

De M. Arthur Fontayne, caporal au 5^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 juillet 1916, à l'âge de 30 ans.

De M. Léandre-Eugène Béranger, soldat au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 40 ans.

De M. Charles Rochard, tué à l'ennemi le 1^{er} juillet 1916 à l'âge de 27 ans.

De M. Jean Fontayne, caporal-fourrier, au 1^{er} colonial, tué à l'ennemi le 15 juin 1916.

LES SPORTS

LES BOULES

Au bar Rainier, rue Sainte-Anne, 6, demain, à 10 heures, concours avec 1 franc et les mises. A 2 heures, consolation, 5 francs et les mises.

Bulletin Financier

Paris, 28 juillet. — La dernière séance de la semaine, dans le jour de détente hebdomadaire, n'a pas été beaucoup plus animée que la précédente sur le parquet où les grandes valeurs ont été en hausse. Notre 3 % a gagné à peine quelques centimes. Sociétés de crédit et Chemins de fer français, mêmes Extérieurs Espagnols et fonds russes, bien tenus. Chemins espagnols aux environs de leurs cours précédents. Valeurs cuprifères toujours sans entrain, malgré la bonne allure du métal. Les valeurs métallurgiques russes se retrouvent sans changement notable. Valeurs de capitaux étrangers. Bourses étrangères, plus hésitantes. Valeurs de change ont une allure, Mises d'or sud-africaines sans entrain.

adressent leur plus cordial salut à leurs parents et amis de Marseille et leur renouvelent leurs sentiments de confiance dans la grande victoire des Alliés.

On a signé : Carré Dominique (quartier Belle-de-Mai) ; Bruna Spirito (Saint-Marcel) ; Gandi Giovanni (Saint-Mauront) ; Bocca Joseph (La Clota).

Nous remercions nos amis italiens de leur souvenir.

Pour les Orphelins de la Guerre

M. Ollivier, secrétaire de la Bourse du Travail de Marseille, rue de l'Académie, rappelle aux personnes qui font la demande de secours au Comité de la Journée de la Guerre, qu'elles ont à constituer un dossier comprenant :

1° Une lettre-demande adressée à M. le secrétaire du Comité, donnant la nomenclature exacte du domicile, des enfants orphelins de la guerre ; signature et adresse très lisible de la personne qui sollicite le secours, en indiquant le nom de chacun des enfants ; 2° un certificat de vie des dits enfants ; 3° des copies de l'avis de décès du père des enfants.

Ne pas oublier d'indiquer dans la demande la profession exercée par le militaire décédé et le syndicat auquel il appartenait.

Le Comité de Paris a fait connaître que les enfants des militaires disparus ne peuvent bénéficier de la subvention accordée. En conséquence, il n'y a que la copie de l'avis de décès qui doit être fournie.

Les personnes qui ont fait la demande pour des disparus sont priées de retirer leurs dossiers, courriers s'ensuivent dans le délai d'un mois.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Accident mortel, boulevard Chave

UNE FILLETTE NOYÉE DANS UN LAVOIR

Un déplorable accident s'est produit, hier soir, vers 8 heures et demie, boulevard Chave, 238, où il a produit la plus pénible émotion.

La petite Lucie Savine, âgée de 4 ans, dont les parents habitent un magasin de confection, cours Sainsergent, a été précipitée dans un lavoir public, au moment où sa mère était occupée avec des clients. Peut-être dix minutes s'écouleront, Mme Savine, n'étant plus son enfant, se mit à appeler, puis, très angoissée, à la rechercher.

Hélas ! la pauvre petite était tombée dans le lavoir, de la cour et sa mère ne retrouva pas sa fille. Vainement, à la pharmacie Magallon, où le petit corps avait été transporté, essaya-t-on des soins les plus énergiques, mais fut inutile, et deux docteurs de passage ne purent que constater le décès. — E. L.

Le Midi au Feu

Trois compagnies du 341^e citées à l'ordre du jour de la division

Le général Blondin, commandant une division d'infanterie, vient de citer à l'ordre du jour la 2^e compagnie (capitaine Alexandre) et la 3^e compagnie (lieutenant Vialat), du 341^e d'infanterie. Pendant 37 jours ces compagnies n'ont pas cessé de donner le plus magnifique exemple de bravoure et de ténacité française. Pendant 5 jours et 5 nuits, sous un bombardement incessant de gros calibre, malgré des pertes sensibles, ces deux unités ont tenu dans des trous d'obus, dans des tranchées bouleversées, brisant par des barrages à la grenade toute tentative de percée, repoussant trois attaques acharnées d'un ennemi très supérieur en nombre.

A été également citée la 6^e compagnie de mitrailleurs du même régiment, sous les ordres de l'adjudant Portus. Cette unité a donné un magnifique exemple de bravoure et d'opiniâtreté en résistant pendant deux jours sur les positions bouleversées par un bombardement des plus meurtriers, les soldats tombant un à un à leur poste, les survivants emportant la classe de leur pièce démolie et se repliant avec le même courage et la même ténacité pour occuper des positions encore accablées d'un violent bombardement, repoussant trois attaques acharnées d'un ennemi très supérieur en nombre.

M. Colonna Paneracé, sous-lieutenant au 341^e d'infanterie, est cité à l'ordre du jour de la division dans les termes qui suivent :

Officier plein d'énergie calme. S'est distingué par sa bravoure dans tous les combats auxquels le régiment a pris part. Du 24 au 29 juillet 1916, a maintenu ses hommes dans des tranchées bouleversées, sous un bombardement ininterrompu et des plus meurtriers et les a entraînés à plusieurs reprises au-devant des attaques d'un ennemi très supérieur en nombre, auquel il a infligé des pertes sanglantes.

Nos félicitations à tous ces braves.

CITATIONS

Le général commandant le 3^e corps d'armée, M. Pica Michel, soldat au 2^e régiment mixte de zouaves-étrangers :

Mitrailleur énergique, jouissant d'une grande autorité sur ses camarades qu'il entraîna constamment par son exemple. Il se fit tuer, au cours d'un violent bombardement, dans sa pièce, dont les gradés et la plupart des servants avaient été mis hors de combat. A été trois fois blessé deux fois grièvement et pour la deuxième fois, cité.

M. Arnoux Auguste, sergent au 312^e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour :

Sur le front depuis le début de la campagne, courageux et dévoué ; s'est distingué par son exemple pendant un violent bombardement. A participé à tous les combats du régiment.

M. Jacomin Victor, soldat brancardier au 312^e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour :

Pendant la période du 12 au 13 juin 1916, a montré le plus grand courage et le plus complet dévouement et assuré de jour comme de nuit, sous de très violents bombardements, le transport des blessés et des morts du bataillon de première ligne.

Ce brave est employé à la Compagnie des Trams.

M. Mouret Simon, sapeur au 31^e d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour :

Sur le front depuis 16 mois. Plein de courage et de sang-froid. Déjà cité à l'ordre du jour le 13 mai 1916 s'est distingué à l'attaque d'une reconnaissance ennemie ; a fortement contribué à la mettre en fuite et a ramené quatre prisonniers.

M. Mouret a été cité une fois à l'ordre du jour.

LES SPORTS

LES BOULES

Au bar Rainier, rue Sainte-Anne, 6, demain, à 10 heures, concours avec 1 franc et les mises. A 2 heures, consolation, 5 francs et les mises.

Bulletin Financier

Paris, 28 juillet. — La dernière séance de la semaine, dans le jour de détente hebdomadaire, n'a pas été beaucoup plus animée que la précédente sur le parquet où les grandes valeurs ont été en hausse. Notre 3 % a gagné à peine quelques centimes. Sociétés de crédit et Chemins de fer français, mêmes Extérieurs Espagnols et fonds russes, bien tenus. Chemins espagnols aux environs de leurs cours précédents. Valeurs cuprifères toujours sans entrain, malgré la bonne allure du métal. Les valeurs métallurgiques russes se retrouvent sans changement notable. Valeurs de capitaux étrangers. Bourses étrangères, plus hésitantes. Valeurs de change ont une allure, Mises d'or sud-africaines sans entrain.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 28 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Argonne, luttes de mines. Nous avons occupé les rebords de deux entonnoirs après une lutte à la grenade à la Fille-Morte.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons fait quelques progrès à l'ouest de l'ouvrage de Thiaumont.

Dans les Vosges, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué par deux fois nos positions au sud du col de Sainte-Marie. La première attaque, qui avait réussi à prendre pied dans nos éléments avancés, a été repoussée à la baïonnette.

La deuxième, déclanchée peu après, n'a pu aborder nos lignes, et s'est dispersée sous nos tirs de barrage.

Au cours de ces actions, l'ennemi a subi des pertes sensibles. Canonnade habituelle sur le reste du front.

AVIATION

Ce matin, nos avions ont pris en chasse une escadrille allemande dans la région de Verdun. Plusieurs combats ont eu lieu au cours desquels un des appareils ennemis a été contraint d'atterrir dans nos lignes. Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant : 28 Juillet, 21 h. 30.

Poursuivant nos succès d'hier, nous nous sommes emparés des dernières positions fortifiées de l'ennemi à Longueval, ainsi que d'un certain nombre de prisonniers.

Un combat corps à corps s'est déroulé toute la journée dans le voisinage de Pozières.

Sur le reste du front de la bataille, l'artillerie a montré, de part et d'autre, une très grande activité.

Au cours d'une de nos reconnaissances aériennes, nous avons détruit deux avions allemands dans les environs de Bapaume.

Communiqué officiel belge

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : Rien à signaler sur le front de l'armée belge.

Stockholm, 28 Juillet.

Un communiqué officiel publié par les journaux suédois annonce que les trois États scandinaves se préparent à faire auprès du gouvernement britannique des représentations au sujet de la démolition de la Déclaration de Londres. Une déclaration sera faite également auprès du gouvernement français.

La Bataille de la Somme

LA SITUATION

Paris, 28 Juillet.

Sur le front anglais de la Somme, un après-midi, qui se déroula depuis hier, a permis à nos alliés, d'achever de déloger le détachement brandebourgeois qui se tenait encore accroché dans le bois Deville. Deux contre-attaques allemandes pour reprendre pied dans cette importante position se sont brisées contre la résistance coutumière des troupes britanniques. Simultanément, nos alliés ont réalisé de nouveaux progrès dans le village de Longueval, que nous occupons maintenant en entier, et aux abords de Pozières.

Sur le secteur français de la Somme, nos communiqués sont muets. Mais c'est pourtant un fait intéressant que l'ennemi ait jugé nécessaire d'envoyer une forte reconnaissance dans la région de Chaulmieu.

Devant Verdun, une attaque qui se préparait contre nos positions à l'ouest de l'ouvrage de Thiaumont, a été écartée par nos tirs de barrage avant d'avoir pu aborder nos lignes, et nous avons même gagné, par la suite, quelque terrain dans cette région.

Sur le reste du front, en dehors d'une diversion ennemie, d'ailleurs repoussée, dans les Vosges, le canon seul a eu la parole.

Les Trade-Unions félicitent l'armée anglaise

Londres, 28 Juillet.

Le secrétaire de la Fédération générale des Trade-Unions anglaises a adressé au général sir Douglas Haig, le télégramme suivant :

L'Administration de la Fédération générale des Trade-Unions, représentant plus d'un million de travailleurs anglais, vous envoie, ainsi qu'à votre état-major et à vos héroïques soldats, nos plus sincères congratulations pour les succès remportés depuis le 1^{er} juillet.

Nous souhaitons également une prompte guérison aux blessés et nous offrons l'expression de notre profonde sympathie aux parents de ceux qui sont morts en défendant l'honneur et la civilisation. — Signé : Le secrétaire, Apptleton.

Le général sir Douglas Haig a répondu en ces termes :

Votre vibrant message, nous a fait grand plaisir à tous. Au nom de l'armée de France et de mon personnel, j'ai l'honneur d'exprimer à la Fédération générale des Trade-Unions nos plus chaleureux remerciements pour les congratulations que vous adressez à l'armée anglaise pour ses succès. Les soldats de tous rangs savent jusqu'à quel point ces succès sont dus au patriotisme, à l'esprit d'abnégation et à la coopération énergique des travailleurs restés au pays.

NOUVEAU CRIME ALLEMAND

Le Capitaine du « Brussels » a été fusillé

Amsterdam, 28 Juillet.

On mande de Berlin : « Un Conseil de guerre allemand a condamné à mort et fait fusiller, à Bruges, le capitaine du vapeur britannique *Brussels*, de la Compagnie de chemin de fer Great Eastern, pris par un navire de guerre et conduit à Zeebrugge. »

« La cause de la condamnation du capi-

taines est qu'il a été trouvé porteur d'un chronomètre d'honneur qui lui avait été décerné pour avoir tenté d'épauler le sous-marin allemand U-33. »

Dans les Pays envahis

Comment ils traitent les Populations

Les Pâques des habitants de Lille, Roubaix et Tourcoing

Paris, 28 Juillet.

A la fin d'avril 1916, par ordre des autorités militaires allemandes, 35.000 Français environ, jeunes filles de 16 à 30 ans, jeunes mères et femmes jusqu'à 55 ans, ont été arrachées de leurs foyers de Roubaix, Tourcoing, Lille, séparées de leurs familles, et transférées dans les départements de l'Alsace et des Ardennes, pour y être contraintes à des travaux, principalement agricoles.

Déjà, à partir du 9 avril, les Allemands avaient opéré des rafles dans les rues ou à domicile, enlevant les habitants de ces villes, séparés de leurs familles, et transférés dans les départements de l'Alsace et des Ardennes, pour y être contraintes à des travaux, principalement agricoles.

Pendant la Semaine sainte, le commandant militaire de Lille fit afficher une proclamation portant que les habitants seraient évacués par ordre, et envoyés à la campagne. Les évacués seront envoyés à l'intérieur du territoire occupé de la France, loin derrière le front, où ils seront occupés à des travaux agricoles, nullement à des travaux militaires.

Le commandant militaire ajouta : « Personne ne pourra, sous aucun prétexte, changer de domicile, personne ne plus s'absenter de son domicile légal déclaré, de 9 heures du soir à 6 heures du matin (heure allemande) pour tout motif que ce soit, sans un permis en règle. »

Et la proclamation se termine par cette phrase menaçante : « Comme il s'agit d'une mesure préventive, la suite de l'intérieur de la population même de rester calme et obéissante. »

Le Samedi-Saint, à 8 heures du matin, l'évacuation de ces milliers de Français de Lille (quartier de Fives, à Tourcoing (à la Marrière) et à Roubaix.

A cet effet, le commandant d'étapes avait fait apposer à la porte des maisons, où ces mesures devaient être appliquées, un avis portant : « Tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants au-dessous de l'âge de 16 ans, doivent se préparer à être transférés dans une heure et demie. Un officier décidera définitivement quelles personnes seront conduites dans les camps. Dans ce but, tous les habitants de la maison doivent se réunir devant leur habitation. En cas de mauvais temps, il leur est permis de rester dans le couloir ; la porte de la maison devra rester ouverte. Toute réclamation sera inutile. Aucun habitant de la maison, même ceux qui ne seront pas transférés, ne pourra quitter la maison avant huit heures du matin (heure allemande). »

Cette proclamation, elle aussi, se termine par une menace : « Quiconque essaiera de se soustraire au transport sera impitoyablement puni. »

L'opération s'est faite de nuit, vers 3 heures du matin. Les rues étaient barrées par l'attente de plusieurs milliers de soldats et de nombreux mitrailleurs braqués. Cela s'est fait solitairement, écrit l'un d'eux. Les ordres avaient été donnés par le général von Grovenitz et leur exécution fut très régulière. Les habitants de la ville furent transférés à 6 heures du matin.

Les soldats pénétrèrent dans les maisons, un officier désignait à son gré les personnes qui devaient partir. On a pris, écrit un témoin, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, dans tous les milieux. On enleva des jeunes filles à partir de 16 ans, des femmes, des hommes jusqu'à 55 ans, des malheureux, après un repos de 20 minutes à une heure, étaient menés, en attendant leur départ, dans un camp de concentration, près de la gare de Lille, où ils étaient parqués en groupes. Les hommes publics mêlés aux jeunes filles honnêtes.

Ces enlèvements se prolongèrent à Lille pendant une semaine, suspendus seulement par une seule atténuation consentie par l'envahisseur, le jour de Pâques.

La ville est complètement dans la douleur. Pendant une semaine de Pâques, écrit un témoin, personne n'a dormi pendant huit jours, se disant toujours : Sera-ce pour cette nuit ?

A 3 heures du matin, on entendait les pa-

La Guerre en Orient

En Mésopotamie

Communiqué officiel anglais

Londres, 28 Juillet.

Depuis le dernier communiqué du général Lake, la situation reste inactive. L'ennemi a tiré deux canonniers des deux rives de l'Euphrate aux environs de Kishir. Les sapeurs ennemis ont riposté et infligé à l'ennemi de fortes pertes. Nos pertes sont d'un officier de marine et de cinq hommes blessés.

En Roumanie

Une belle manifestation en l'honneur de la France

Bucarest, 28 Juillet. (Retardé en transmission)

Hier soir, les membres du Comité d'Amitié franco-roumaine et la colonie française ont offert un banquet d'adieux au ministre de France, M. Blondin, admis à la retraite.

M. Diamandy, président du Comité a prononcé un long discours à l'éloge de M. Blondin et a terminé en proclamant la France et l'armée française ont été longuement acclamées.

Ce fut une belle manifestation en l'honneur de la France.

LA GUERRE AÉRIENNE

Quatre officiers aviateurs allemands tués

Zurich, 28 Juillet.

Les journaux allemands annoncent aujourd'hui la mort de quatre officiers aviateurs : le capitaine von Gossler, les chefs d'escadrille lieutenants van Ramin, Bredon et Braumigant, tués dans les combats aériens sur le front occidental.

Sur Mer

Une canonnade dans la Baltique

Christiania, 28 Juillet.

L'After Post annonce qu'une canonnade violente a été perçue cette nuit au large de Risør.

Les Concours à l'École polytechnique

Paris, 28 Juillet.

Le ministre de la Guerre communique la note suivante relative à la situation des candidats admis à l'École Polytechnique :

1^{er} Candidats reconnus aptes au service armé. — Les candidats admis à l'École Polytechnique à la suite des concours de 1916, seront répartis le 1^{er} septembre 1916, dans un corps de troupe d'artillerie (3^e régiment d'artillerie de campagne, à Fontainebleau) ou du génie (7^e régiment de génie, à Angers), suivant leur demande adressée au général commandant l'école, et d'après leur rang d'admission, compte tenu des effectifs à affecter à ces corps armés. Ceux de ces candidats appartenant à la classe 1916, non encore appelés, contractant, avant le 1^{er} septembre, des engagements réservés, l'engagement spécial de huit ans au service de l'Etat, prévu par la loi du 24 mai 1915.

2^e Candidats reconnus aptes au service armé. — Les candidats admis à l'École Polytechnique à la suite des concours de 1916, seront répartis le 1^{er} septembre 1916, dans un corps de troupe d'artillerie (3^e régiment d'artillerie de campagne, à Fontainebleau) ou du génie (7^e régiment de génie, à Angers), suivant leur demande adressée au général commandant l'école, et d'après leur rang d'admission, compte tenu des effectifs à affecter à ces corps armés. Ceux de ces candidats appartenant à la classe 1916, non encore appelés, contractant, avant le 1^{er} septembre, des engagements réservés, l'engagement spécial de huit ans au service de l'Etat, prévu par la loi du 24 mai 1915.

3^e Candidats reconnus aptes au service armé. — Les candidats admis à l'École Polytechnique à la suite des concours de 1916, seront répartis le 1^{er} septembre 1916, dans un corps de troupe d'artillerie (3^e régiment d'artillerie de campagne, à Fontainebleau) ou du génie (7^e régiment de génie, à Angers), suivant leur demande adressée au général commandant l'école, et d'après leur rang d'admission, compte tenu des effectifs à affecter à ces corps armés. Ceux de ces candidats appartenant à la classe 1916, non encore appelés, contractant, avant le 1^{er} septembre, des engagements réservés, l'engagement spécial de huit ans au service de l'Etat, prévu par la loi du 24 mai 1915.

4^e Candidats reconnus aptes au service armé. — Les candidats admis à l'École Polytechnique à la suite des concours de 1916, seront répartis le 1^{er} septembre 1916, dans un corps de troupe d'artillerie (3^e régiment d'artillerie de campagne, à Fontainebleau) ou du génie (7^e régiment de génie, à Angers), suivant leur demande adressée au général commandant l'école, et d'après leur rang d'admission, compte tenu des effectifs à affecter à ces corps armés. Ceux de ces candidats appartenant à la classe 1916, non encore appelés, contractant, avant le 1^{er} septembre, des engagements réservés, l'engagement spécial de huit ans au service de l'Etat, prévu par la loi du 24 mai 1915.

5^e Candidats reconnus aptes au service armé. — Les candidats admis à l'École Polytechnique à la suite des concours de 1916, seront répartis le 1^{er} septembre 1916, dans un corps de troupe d'artillerie (3^e régiment d'artillerie de campagne, à Fontainebleau) ou du génie (7^e régiment de génie, à Angers), suivant leur demande adressée au général commandant l'école, et d'après leur rang d'admission, compte tenu des effectifs à affecter à ces corps armés. Ceux de ces candidats appartenant à la classe 1916, non encore appelés, contractant, avant le 1^{er} septembre, des engagements réservés, l'engagement spécial de huit ans au service de l'Etat, prévu par la loi du 24 mai 1915.

